



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Rés ar Moni bel	 *17145317*	MONITEUR BELGE	Tribunal de Commerce du Hainaut - Division Charleroi - ENTRÉ 28 SEP. 2017 Le Greffe
		06-10-2017	
		BELGISCH STAATSBLAAD	

N° d'entreprise : 0432184587
Dénomination (en entier) : MALEX

 (en abrégé) ::
Forme juridique : Société Anonyme

Siège (adresse complète) : Rue Edmond Focquet 15 - 6030 Marchienne-au-Pont

Objet(s) de l'acte : Nomination des Membres du Conseil d'Administration

 L'assemblée générale ordinaire du 20 juillet 2017, tenue au siège social, suivant l'ordre du jour, a accepté et approuvé à l'unanimité les résolutions suivantes :

le renouvellement au fonction d'administrateur délégué à partir du 20/07/2017 pour une durée de 6 ans de
Monsieur QUARANTA Alexandre, NN 50 12 07 – 069 79,
domicilié rue du Tilleul 4 à 6210 Villers-Perwin
Monsieur QUARANTA Alexandre accepte sa nomination en qualité d'administrateur délégué dont le mandat sera gratuit.

 Les administrateurs, en agissant seuls, ont les pouvoirs que leur reconnaissent le Code des Sociétés, l'objet social et les clauses statutaires.

M. QUARANTA Alexandre
 Administrateur-Délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/10/2017 - Annexes du Moniteur belge

 Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers.

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)